

208D3425
FR0010340141-DD3425

6 juin 2008

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

AEROPORTS DE PARIS

DECLARANT : Pascal BOURGUE, Directeur Marketing, Commerces et Communication
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 23 avril 2008
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 19 mai 2008
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris
PRIX UNITAIRE : 76,10 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 2 472,80 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."